

DIVISION de l'ESCOMPTE  
& des RENSEIGNEMENTS

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

# RAPPORT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DES ACTIONNAIRES

DU 29 JUILLET 1869.

COMpte RENDU DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1868-1869

# COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

## DIRECTION.

MM. Hipp. BIESTA, } Directeurs.  
A. PINARD, }

Victor BORIE, Secrétaire général.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. BOISSAYE, négociant.  
BRASSAC, ancien négociant.  
CALLOU (G.), ancien juge au Tribunal de Commerce.  
COHIN aîné, négociant.  
DENIÈRE, membre de la Commission municipale et départementale, président de la Chambre de Commerce, ancien président du Tribunal de Commerce.  
DEBOCHET (Vincent), négociant, président du Conseil d'Administration de la Compagnie parisienne d'Éclairage et de Chauffage par le gaz.  
GILLET fils aîné, banquier.  
LAVEISSIÈRE (J.-F.), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.

MM. LEGENDRE, négociant, membre de la Commission municipale et départementale.  
LE VILLAIN (E.), négociant, de la maison Le Villain frères.  
NIEL (Prosper), négociant.  
OGERAU (Frédéric), négociant, membre du Conseil général des Manufactures.  
PAYEN, négociant en soieries, membre de la Chambre de Commerce.  
POIRIER, négociant, ancien membre de la Chambre de Commerce.  
THOMAS, négociant.

## CENSEURS.

MM. Berthier, ancien président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.  
Forget, ancien juge au Tribunal de Commerce.  
Drouin, président du Tribunal de Commerce.

## CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet fils, cuirs.  
Allez, quincaillerie.  
Badoulleau Le Villain, commissionnaire en march.  
Barbet, tissus de coton.  
Barbier fils, bois de construction.  
Bartel, draps.  
Baudelot, tuiles.  
Beau, rouenneries.  
Beaudouin, entrepreneur de menuiserie.  
Berson, laines.  
Blanchet, bonneterie.  
Bonnevie, laines filées et tissées.  
Boutet, vins.  
Chaisemartin, nouveautés.  
Chartier (Louis), nouveautés.  
Claudon (G.), eaux-de-vie.  
De Clermont (Othon), chapellerie.  
Delaleu (C.), de Bercy, vins.  
Devès, draps.  
Didot (Hyacinthe), imprimerie.  
Dietz-Monnin, quincaillerie.  
Ducel (J.-J.), fers et fontes.  
Dufay, papiers.  
Evelte fils, charbons.  
Galichon, vins.  
Garnier (Ernest), métaux.  
Gautier (L.), taillanderie.  
Gingembre, agrafes.  
Giraudeau (Alfred), tissus imprimés.  
Gouin, machines.

MM. Grundeler, porcelaines.  
Guerry fils, cuirs.  
Guybert (F.), mérinos.  
Hachette (G.), librairie.  
Lantin, tissus de laine.  
Lebel, bois de charpente.  
Leduc, chapeaux de paille.  
Lemoine, cuirs.  
Marchand, fers.  
Margueritte-Lucy, mousselines.  
Masson (Victor), librairie.  
Messener fils, papiers peints.  
Moinery, épicerie.  
Muron, soieries.  
Ormancey, banquier.  
Picard, bois à brûler.  
Planche, châles.  
Prevost, raffineur.  
Ravaut, bois de charpente.  
Riequier, produits chimiques.  
Riverin, épicerie.  
Rougelot, bois à brûler.  
Roulhac (Albert), papiers.  
Rouvenat, joaillerie.  
Salmon, fers.  
Savard, bijouterie.  
Talamon, draps.  
Teissonnière, vins.  
Viguès, bois des îles.  
Weil (Louis), boutons.

## CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Dufaure, avocat.  
Busson-Billault, avocat.  
Cottin, notaire.  
Déroutède, avoué à la Cour d'appel.

MM. Lenoir, avoué de 1<sup>re</sup> instance.  
Schayé fils, agréé.  
Brossier, huissier.

## MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet, — Aschermann, — Blanchet, — Boch, — Cavaré, — Cerceuil, — Cléry, — Giraudeau, — Grenard, — Guybert, — Janti, — Jardin, — Lacasse, — Lambert, — Lanseigne, — Lecocq, — Leduc (E.), — Louvrier, — Mandrou, — Outin, — Pellou, — Plançon, — Pouet, — Sangnier, — Tavernier, — Tétu.

# COMPTE RENDU

## DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

EXERCICE 1868-1869

### Nominations.

MESSIEURS,

Suivant l'ordre que nous avons adopté dans nos rapports annuels, nous vous entretiendrons tout d'abord des nominations que vous aurez à faire à la fin de la séance, pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration et du Comité de censure.

Les trois administrateurs dont les fonctions expirent cette année sont MM. Cohin, Du Bochet et Ogerau.

Le censeur sortant est M. Forget.

Vous aurez, soit à les remplacer, soit à renouveler leur mandat, les administrateurs et censeurs sortant de fonctions étant, aux termes de nos statuts, rééligibles.

Vous aurez également à procéder au remplacement de M. Lucy-Sédillot, que la profonde altération de sa santé avait mis dans la nécessité, au début de cet exercice, de se démettre de ses fonctions de censeur, et qu'une mort prématurée vient d'enlever, au mois de juin dernier, à sa famille et à ses amis.

Attaché à notre institution depuis son origine, d'abord comme membre du Conseil d'escompte, et, depuis 1854, en qualité de censeur, M. Lucy-Sédillot n'avait cessé d'apporter, dans l'accomplissement de ces diverses fonctions, le zèle le plus éclairé et le plus dévoué. — Esprit droit, caractère conciliant et affable, il s'était attiré l'estime et les sympathies de tous, et sa perte laisse parmi nous d'unanimes regrets.

MM. les censeurs, usant de la faculté qui leur est conférée par l'art. 20 des statuts, ont fait choix, pour le remplacer, de M. Drouin, président du tribunal de commerce de la Seine et membre, depuis quinze ans, de notre Conseil d'escompte.

Vous aurez à statuer définitivement sur cette nomination.

*Opérations.*

L'importance de nos opérations pendant l'exercice du 16 juin 1868 au 15 juin 1869 s'est élevée à . . . . . 2,821,150,573 fr. 60 c. qui se décomposent ainsi :

Escompte des effets de commerce sur Paris et les départements . . . . .	908,384,183 fr. 34 c.
Escompte des effets sur l'étranger . . . . .	348,769,574 20
Escompte des warrants . . . . .	10,193,000 »
<hr/>	
Total de nos escomptes réunis ( <i>à reporter</i> ). . . . .	1,267,346,757 fr. 54 c.

*Report*. . . . . 1,267,346,757 fr. 54 c.

Encaissement des effets sur Paris, les départements et l'étranger . . . . .	103,923,845	87
Avances sur fonds publics . . . . .	19,289,962	45
Acceptations et crédits sur nantissements . . . . .	55,511,179	70
Souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers . . . . .	101,672,895	12
Transactions sur place et tirage des agences dans les colonies françaises et à l'étranger . . . . .	1,018,894,239	33
Opérations des agences en France . . . . .	254,511,693	59
<hr/>		
Total égal . . . . .	2,821,150,573 fr. 60 c.	

Ces chiffres, comparés à ceux du dernier exercice, présentent les résultats suivants :

*Augmentation.*

Sur les escomptes réunis . . . . .	77,867,262 fr. 39 c.
Sur les encaissements . . . . .	6,026,292 28
Sur les acceptations et crédits sur nantissements	17,471,147 28
Sur les transactions sur place et les tirages de nos agences d'outre-mer . . . . .	244,300,345 »
Sur les opérations de nos agences en France . . . . .	214,890,606 37
<hr/>	
Ensemble . . . . .	560,555,653 fr. 75 c.

*Diminution.*

Sur les avances sur fonds publics	348,238 80
Sur les souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers . . . . .	18,617,992 23
<hr/>	
Ensemble . . . . .	18,966,231 03
<hr/>	
	18,966,231 03

En résumé, l'augmentation finale en faveur du présent exercice est de . . . . . 541,589,422 fr. 72 c.

*Caisse.*

Le mouvement de la Caisse pendant l'exercice a été :

Au débit, de . . . . .	1,436,618,148 fr. 53 c.
Au crédit, de . . . . .	1,432,453,321 07
Ensemble . . . . .	<u>2,869,071,469 fr. 60 c.</u>
Il s'était élevé, en 1867-1868, à . . . . .	2,979,323,778 47
La diminution est de . . . . .	<u>110,252,308 fr. 87 c.</u>

Par suite, la moyenne des paiements par mois, qui était, l'année dernière, de 129,342,417 fr. 54, est descendue à 119,371,110 fr. 09.

*Portefeuille.*

Le solde de notre Portefeuille, au 15 juin 1868, se composait de :  
64,914 effets montant à 112,734,871 fr. 56 c.

Il est entré, du 16 juin 1868 au 15 juin 1869 . . . . .	1,474,206 — —	1,371,270,603 41
Ensemble . . . . .	1,539,120 — —	<u>1,484,005,474 fr. 97 c.</u>
Il est sorti pendant la même période . . . . .	1,476,423 — —	1,355,066,209 03
Le solde de notre Portefeuille, au 15 juin dernier, était de . . . . .	62,697 — —	<u>128,939,265 fr. 94 c.</u>

Dans le total des valeurs qui figurent à l'entrée du Portefeuille sont comprises les valeurs :

Sur Paris, pour	432,129 effets et	591,922,433 fr. 98 c.
Sur la province —	1,074,336 —	517,244,025 36
Sur l'étranger —	32,655 —	374,839,015 63

Il ressort de la comparaison de ces chiffres avec ceux du précédent exercice que les valeurs sur Paris ont augmenté de :

2,584 effets et de 26,916,166 fr. 19 c. ; celles sur les départements, de 36,810 24,446,115 36 c. ; et que celles sur l'étranger, ont subi sur le nombre des effets une diminution de 2,412, présentant sur les sommes une différence en plus de 56,998,008 fr. 12 c.

En définitive, l'augmentation de notre Portefeuille, d'un exercice à l'autre, a été, sur le nombre des effets, de 36,982, et sur leur importance, de 108,360,289 fr. 67 c.

*Comptes d'Espèces.*

Le solde de nos comptes d'espèces était, au 15 juin 1868, de . . . . . 69,046,122 fr. 12 c.

Il nous a été versé, du 16 juin 1868 au 15 juin dernier . . . . . 336,112,840 84

Le montant de ces comptes s'est ainsi élevé à . . . . . 405,158,962 fr. 96 c.  
Sur lesquels nous avons remboursé . . . . . 346,345,774 60

Solde au 15 juin dernier . . . . . 58,813,188 fr. 36 c.

Le taux de l'intérêt bonifié par le Comptoir sur les sommes versées est resté fixé, pendant le cours de l'exercice, à 1 1/2 %.

*Contentieux de Paris.*

Les effets tombés en souffrance pendant le premier semestre, du 16 juin au 15 décembre 1868, se sont élevés à . . . . .	94,837 fr. 60 c.
sur lesquels nous avons recouvré pendant le même semestre . . . . .	40,737 84
Solde au 15 décembre dernier . . . . .	54,099 fr. 76 c.
Nous avons imputé le montant de ce solde sur le produit net des rentrées effectuées pendant le semestre sur nos anciennes créances contentieuses, soit . . . . .	91,027 83
Et nous avons porté au crédit de notre compte de profits et pertes l'excédant de . . . . .	36,928 fr. 07 c.
Pendant le deuxième semestre, le montant des effets entrés au contentieux a été de . . . . .	154,539 fr. 74 c.
Sur lesquels il a été recouvré . . . . .	45,432 99
Solde au 15 juin 1869 . . . . .	109,106 fr. 75 c.
Nous avons déduit de cette somme le produit des recettes que nous avons opérées pendant le semestre sur le contentieux ancien, soit . . . . .	47,274 10
Et, conformément à nos précédents, nous avons passé par le débit de notre compte de profits et pertes le reliquat de . . . . .	61,832 fr. 65 c.

En définitive, au moyen des rentrées que nous avons effectuées sur notre contentieux ancien, les 163,206 fr. 51 c. restés en souffrance pendant les

deux semestres n'ont laissé à la charge de l'exercice qu'une somme de 24,904 fr. 58 cent.

*Agences.*

Nos agences figurent cette année, dans le mouvement général de nos affaires, pour un chiffre de 1,317,310,212 fr. 43 cent. qui se décomposent ainsi :

Transactions sur place . . . . .	847,381,647 fr. » c.
Tirages sur France et sur l'étranger . . . . .	171,512,592 33
Remises faites au Comptoir et comprises dans le chapitre de nos escomptes réunis . . . . .	298,415,973 10
Ensemble . . . . .	1,317,310,212 fr. 43 c.

Ces diverses opérations se répartissent entre les agences dans les proportions indiquées aux tableaux suivants.

*Transactions sur place.*

Agence de Calcutta . . . . .	250,433,976 fr.
— Bombay . . . . .	107,595,934
— Hong-Kong . . . . .	111,671,220
— Shang-Hai . . . . .	252,645,736
— La Réunion . . . . .	32,930,756
— Londres . . . . .	92,104,025
	847,381,647 fr.

*Tirages.*

	Sur France.	Sur l'Étranger.	Totaux.
Agence de Bombay . . .	1,215,776 99	42,781,600 »	43,997,376 99
— Calcutta . . .	3,234,327 81	44,679,700 »	47,914,027 81
— Hong-Kong.	2,510,296 17	12,475,930 »	14,986,246 17
— Shang-Haï .	5,054,437 91	51,835,950 »	56,910,387 91
— La Réunion.	6,336,867 34	»	6,336,867 34
— Londres . . .	1,367,686 11	»	1,367,686 11
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	19,719,392 33	151,793,200 »	171,512,592 33

*Remises.*

	Sur France.	Sur l'Étranger.	Totaux.
Agence de Bombay . . .	20,734,522 31	48,393,400 »	69,127,922 31
— Calcutta . . .	26,862,010 03	50,533,300 »	77,395,310 03
— Hong-Kong.	2,534,394 31	24,038,450 »	26,572,844 31
— Shang-Haï .	17,463,462 71	59,653,800 »	77,116,962 71
— La Réunion.	9,177,128 31	1,671,273 »	10,848,403 31
— Londres . . .	13,387,780 38	23,966,750 »	37,354,530 38
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	90,158,998 10	208,256,973 »	298,415,973 10

Pendant l'exercice précédent, l'importance des opérations de nos agences avait été de . . . . . 994,647,223 fr. 03 c.

Il y a donc une augmentation de . . . . . 322,662,989 40  
 dont 216,841,036 fr. 50 c. sur les transactions locales,  
 27,459,308 fr. 93 c. sur les tirages  
 et 78,362,643 fr. 97 c. sur les remises.

En vous rendant compte, l'année dernière, des résultats de l'exercice 1867-1868, nous sommes entrés dans des explications étendues sur la nature des opérations de nos agences à l'étranger, sur leur utilité au point de vue du

commerce général, sur le degré de sécurité qu'elles présentent, et sur les avantages que nous pouvions en retirer. Après les avoir décrites en détail, nous ajoutions qu'elles étaient entourées de toutes les garanties exigées par les statuts, et qu'elles se prêtaient, par la variété de leurs combinaisons, à toutes les convenances et à tous les besoins du commerce international.

Mais, à côté de ces opérations, les transactions locales occupent une place très-importante, et vous remarquerez, Messieurs, que nos agences y ont largement participé pendant le cours de l'exercice 1868-1869. Outre que ces transactions procurent à nos établissements l'emploi de leurs capitaux, dans l'intervalle des saisons actives, à des conditions exceptionnellement fructueuses, elles ont pour résultat de les tenir constamment associées au mouvement du commerce local, si intimement lié à celui du commerce international, et de leur permettre de pouvoir concentrer les affaires de leur clientèle, en satisfaisant à ses besoins.

Mais si ces opérations présentent de grands avantages, il faut bien aussi reconnaître que la forme sous laquelle une partie d'entre elles sont pratiquées, sur les divers marchés de l'Indo-Chine, et ce sont les plus lucratives, est souvent en opposition avec le texte de nos statuts, spécialement en ce qui concerne la double signature et la nature des gages donnés en garantie. Il en résulte des difficultés quelquefois très-sérieuses pour nos agences qui doivent concilier les exigences statutaires avec les usages locaux.

Les directeurs de nos agences luttent de tous leurs efforts pour se maintenir dans l'exécution des instructions rigoureuses que nous ne cessons de leur adresser à cet égard, et pour défendre la situation acquise par le Comptoir. Mais certaines banques rivales en faisant des avances sur une seule signature et sur fonds publics et actions de sociétés indigènes, nous font une concurrence redoutable et tendent ainsi à attirer à elles, chaque jour, un courant plus considérable des affaires locales et les bénéfices importants qu'elles procurent.

Vivement émues de cet état de choses, nos agences ont unanimement réclamé des modifications aux statuts, qui leur permettent de traiter les affaires locales conformément aux besoins et aux usages des divers pays où elles sont établies, et de lutter ainsi, à armes égales, contre la concurrence des établissements rivaux.

D'un autre côté, il résulte des rapports de nos inspecteurs et de l'étude que nous avons faite nous-mêmes de la question, que les avances sur une seule signature s'expliquent par la nécessité, pour les négociants qui importent en Europe les marchandises et denrées de l'Indo-Chine, d'en payer comptant la valeur aux producteurs. Nous ajouterons que ces avances ne sont que d'une courte durée, puisqu'elles se liquident au moment de l'arrivée de ces produits dans les ports, par la remise des traites et des documents d'expédition, et qu'elles présentent d'ailleurs, en fait, peu ou point de risques, à cause de la facilité avec laquelle les banques peuvent surveiller leurs débiteurs.

Quant aux prêts sur fonds publics et titres de sociétés locales, ils sont aussi naturels dans l'Indo-Chine, pour les établissements indigènes, que les avances sur fonds publics français le sont, en France, pour le Comptoir.

Néanmoins et malgré toutes ces considérations, nous avons, après un examen approfondi, persisté dans la pensée qu'il y aurait de graves dangers à porter atteinte aux principes essentiels sur lesquels repose notre institution ; qu'en effet, dans le système de nos statuts, toutes nos opérations ont pour base le crédit sur double garantie ; que l'expérience a démontré que cette règle est la seule vraie et la seule qui puisse efficacement protéger les intérêts d'un établissement de crédit, et que si elle doit être strictement appliquée aux opérations faites directement par nous-mêmes, au siège social, elle est à plus forte raison obligatoire pour des affaires qui se traitent par délégation sur des marchés éloignés et qui, par conséquent, au moment du moins où

elles sont contractées, ne peuvent être soumises à l'examen et à l'appréciation de l'administration centrale.

Nous avons donc cru devoir maintenir le principe inscrit dans nos statuts et réitérer à nos agences les recommandations les plus expresses d'exiger, dans leurs opérations sur place, la double garantie qu'ils prescrivent.

Cependant nous continuerons à rechercher des combinaisons qui satisfassent, en même temps, aux besoins légitimes de notre clientèle locale, et aux exigences de nos règlements, pour conserver à nos établissements, autant que nous le pourrons, une branche d'affaires si féconde en bénéfices.

En attendant, toutes nos agences ont naturellement ressenti, mais à des degrés divers, l'effet de nos instructions restrictives.

De là, l'amointrissement qui s'est produit, au cours de ce semestre, dans le chiffre de leurs bénéfices, bien que l'importance de leurs opérations ait augmenté de plus de 320 millions de francs.

En effet, les produits de nos agences, qui s'étaient élevés, l'année dernière, à 4,967,765 fr. 60 c., n'ont été, cette année, que de 2,860,035 fr. 15 c. divisés ainsi qu'il suit entre les divers établissements :

Calcutta . . . . .	393,679 fr. 30 c.
Bombay . . . . .	333,413 75
Hong-Kong . . . . .	276,713 76
Shang-Haï . . . . .	1,136,912 40
La Réunion . . . . .	397,081 89
Londres . . . . .	322,234 05
Total égal . . . . .	<u>2,860,035 fr. 15 c.</u>

*A reporter.* . . . . . 2,860,035 fr. 15 c.

Report. . . . . 2,860,035 fr. 15 c.

Il convient d'ajouter à cette somme l'excédant de bénéfices que nous avons mis précédemment en réserve pour assurer le rapatriement, au cours des inventaires, des capitaux confiés à nos agences, soit . . . . . 1,622,901 fr. 10 c.

Ce qui porte le montant de leur actif disponible à . . . . . 4,482,936 fr. 25 c.

Sur cet actif, nous avons tout d'abord prélevé, pour être portés au crédit du compte des créances contentieuses restant à recouvrer, et provenant, soit des exercices anciens, soit de l'exercice courant, savoir :

Le 15 décembre 1868 . 634,166 fr. 79 c.

Le 15 juin dernier . . . 334,881 43

Soit ensemble une somme de 969,048 fr. 22 c. 969,048 fr. 22 c.

Nous avons ensuite fait passer à l'Avoir de notre compte de Profits et Pertes :

Pour le premier semestre. 1,850,000 fr. »

A reporter . . . . . 4,482,936 fr. 25 c.

Report. . . . . 4,482,936 fr. 25 c.

Et pour le deuxième semestre . . . . . 582,000 fr. »

Ensemble . . . . . 3,401,048 fr. 22 c. 3,401,048 fr. 22 c.

Il est ainsi resté un solde de . . . . . 1,081,888 fr. 03 c.

que nous avons maintenu au crédit du compte spécial de nos agences et qui nous a paru suffisant pour faire face au déficit qui pourrait encore se produire sur les rentrées présumées de leur contentieux et pour assurer le retour en France, au cours des inventaires, de leur fonds de roulement.

Nous vous ferons remarquer que la différence existant entre ce chiffre de 1,081,888 fr. 03 c. et celui de 1,622,901 fr. 10 c., auquel s'élevait, l'année dernière, le compte spécial des agences, provient de ce que l'établissement de Hong-Kong, ayant rapatrié, pendant le dernier semestre, une somme d'environ 10 millions de francs sur le capital dont il disposait, a supporté, directement, de ce chef, une différence de change de 542,000 francs, dont ses bénéfices se sont trouvés amoindris en apparence ; que nous avons dû naturellement reprendre cette somme au compte de la réserve spéciale dont elle faisait partie, et l'ajouter au montant des bénéfices disponibles des agences.

Après avoir créé, l'année dernière, une agence à Lyon, il nous restait encore, pour compléter la ligne de nos services financiers, qui s'étend de Paris jusqu'aux mers du Japon, à organiser des agences sur deux points intermédiaires : Marseille et Alexandrie (Égypte).

Nous avons, avec l'autorisation de M. le ministre des finances, comblé cette double lacune pendant l'exercice.

L'agence de Marseille, fondée au mois de février dernier, a été placée sous la direction de M. Camille Roussier.

Celle d'Alexandrie, installée le 1<sup>er</sup> avril dernier, est gérée par M. Otto Muller, ancien directeur de notre agence de Bombay.

Ces deux établissements ont déjà commencé leurs opérations.

Les résultats obtenus par nos agences, en France, sont encore peu importants; mais nous avons la ferme confiance que, sous la direction des hommes expérimentés chargés de leur gestion, ces établissements répondront à nos légitimes espérances, et apporteront bientôt un contingent satisfaisant dans la masse de nos bénéfices.

*Souscriptions, ventes et achats de fonds publics pour compte de tiers.*

Ce compte, qui s'alimente, ainsi que vous le savez, des mouvements de fonds auxquels donnent lieu les opérations financières que le Comptoir se charge d'accomplir pour le compte de tiers, s'est élevé, cette année, à . . . . . 101,672,895 fr. 12 c.

Nous avons été, en effet, appelés par le Gouvernement russe à ouvrir une souscription dans nos bureaux pour l'émission d'une seconde série d'obligations applicables au chemin de fer Nicolas, ligne de Saint-Petersbourg à Moscou.

Cette opération a eu un plein succès.

La commission qui nous a été attribuée sur le montant des souscriptions reçues dans nos bureaux figure au crédit du compte de Profits et Pertes du deuxième semestre.

*Compte de Profits et Pertes.*

Les bénéfices résultant de nos opérations se sont élevés :

Pour le premier semestre, à . . . . .	4,422,671 fr. 08 c.
Pour le deuxième semestre, à . . . . .	4,418,335 95
Ensemble . . . . .	8,841,007 fr. 03 c.

Dont il y a lieu de déduire :

Pour les frais généraux, les honoraires et les appointements.	Premier semestre . . . . .	776,486 fr. 54 c.	
	Deuxième semestre . . . . .	792,915 47	
Pour le rées-compte du Port-feuille.	au 15 déc. 1868.	285,833 30	
	au 15 juin 1869.	376,193 95	
Total . . . . .	2,231,429 fr. 26 c.	2,231,429 fr. 26 c.	
	Produit net . . . . .	6,609,577 fr. 77 c.	

Applicables, savoir :

Au premier semestre, pour . . . . .	3,360,351 fr. 24 c.	} 6,609,577 fr. 77 c.
Au deuxième semestre, pour . . . . .	3,249,226 53	

Nous avons déjà distribué, au mois de février dernier, pour intérêt statutaire de 2 0/0 aux

A reporter . . . . . 6,609,577 fr. 77 c.

	<i>Report.</i> . . . . .	6,609,577 fr. 77 c.	
160,000 actions . . . . .	1,600,000 fr. » c.		
Pour supplément de divi-			
dende . . . . .	1,760,000 »		
Reliquat . . . . .	351 24		
	<hr/>		
Total . . . . .	3,360,351 fr. 24 c.	3,360,351 fr. 24 c.	
	<hr/>		
Reste à distribuer aujourd'hui . . . . .		3,249,226 fr. 53 c.	

que nous vous proposons de répartir ainsi :

1° Intérêt statutaire de 2 0/0			
aux 160,000 actions. . . . .	1,600,000 fr. » c.		
2° Supplément de dividende			
de 2 0/0 . . . . .	1,600,000 »		
Reliquat . . . . .	49,226 53		
	<hr/>		
Total égal . . . . .	3,249,226 fr. 53 c.		

*Dividende.*

Nous vous avons déjà distribué, sur les produits nets du premier semestre, un dividende de 21 francs par action.

Nous vous proposons aujourd'hui de vous répartir, sur les bénéfices du deuxième semestre, un nouveau dividende de 20 francs.

Le dividende pour l'année est donc de 41 francs, soit de 8 1/3 0/0 pour chacune de nos 160,000 actions.

Si vous approuvez le projet de répartition que nous venons de vous

soumettre, les 20 francs formant le complément du dividende de l'exercice 1868-1869 seront mis en paiement à la caisse du Comptoir, rue Bergère, n° 14, le lundi 2 août prochain.

Il nous reste, en terminant, à adresser aux membres de notre Conseil d'escompte le nouveau témoignage de notre vive gratitude pour le zèle persévérant et éclairé qu'ils ne cessent d'apporter dans l'accomplissement de leur mandat.

# RAPPORT

## DE MESSIEURS LES CENSEURS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

LE 29 JUILLET 1869.

Par M. FORGET, l'un d'eux.

MESSIEURS,

Le Comité de censure remplissant la mission de surveillance qui est son attribution a surtout à vous faire apprécier l'ensemble des opérations du Comptoir, leur caractère et leur régularité.

Vous avez vu par le rapport du Conseil d'administration qui vient de vous être lu que le Comptoir d'escompte continue son développement progressif. C'est ainsi que ses opérations ont augmenté sur l'année dernière de 541,589,422 fr. 72 cent.

Si l'augmentation des bénéfices n'a pas suivi l'augmentation du chiffre des affaires, les causes vous en ont été indiquées, mais cela n'en prouve pas moins un plus grand nombre de services rendus.

Ces affaires ont été conduites par l'administration avec sa prudence ordinaire. En effet, vous devez remarquer que, comme d'habitude, tout le

contentieux a été passé au débit du compte de profits et pertes. Il a été d'une bien minime proportion, puisqu'il ne s'élève pour l'exercice entier qu'à une somme de 249,377 fr. 34 c. qui, diminuée de celles rentrées sur le contentieux ancien, se trouve réduite à 24,904 fr. 58 c. pour un chiffre d'opérations de 2,821,150,573 fr. 60 c.

En ce qui concerne particulièrement les agences à l'étranger, le contentieux se trouve d'un chiffre beaucoup plus élevé, mais les ressources pour y faire face ont été proportionnées aux risques, et tout fait espérer que les prévisions ont été suffisamment faites; nous ne pouvons qu'approuver à ce sujet les réserves spéciales qui ont été créées avec votre approbation.

X L'augmentation de 322,662,989 fr. 40 c. dans le chiffre des affaires prouve que le Comptoir remplit bien sa mission de favoriser l'extension du commerce extérieur français, qui réagit d'une manière beaucoup plus directe et beaucoup plus importante qu'on ne le croit généralement sur les affaires de la métropole.

C'est la conséquence de ce développement du commerce dans les pays nouvellement ouverts aux Européens dans l'extrême Orient qui a nécessité cette année la création d'une nouvelle agence en France, à Marseille, et à l'étranger, à Alexandrie d'Égypte, afin de compléter les avantages qui résultent des relations de toutes nos agences entre elles et avec la France. X Mais quoique tous ces établissements reçoivent une impulsion identique de la direction centrale par des instructions de tous les jours, néanmoins les usages locaux rendent quelquefois les opérations très-difficiles pour rester absolument dans la lettre des statuts. Comme il vous a été dit dans le rapport du Conseil d'administration, si les directeurs de ces agences, entraînés par l'exemple de banques anglaises, qui ne sont pas liées comme nous par des exigences statutaires, ont pu, contrairement à leurs instructions, faire en dehors des opérations fruc-

tueuses, nous ne pouvons que les en blâmer, malgré les bons résultats et engager le Conseil et la Direction à persévérer dans l'exigence des instructions données conformément aux statuts.

Les comptes détaillés de toutes les opérations sont envoyés régulièrement à l'établissement central de Paris et la comptabilité est en même temps établie dans chaque agence; ces comptes sont d'une exactitude complète, nous ne pouvons que vous demander d'en voter l'approbation.

Messieurs, à votre dernière assemblée vous aviez réélu censeur M. Lucy-Sédillot, qui remplissait ces fonctions d'une manière si distinguée depuis un grand nombre d'années, déjà atteint de la maladie à laquelle il a succombé, nous avons été obligés d'accepter la démission d'une position que sa santé ne lui permettait plus d'occuper. C'est du fond du cœur que nous vous exprimons le chagrin que nous avons éprouvé en nous séparant de cet homme plein de qualités, supérieur dans toutes les positions où nous l'avons vu, et qui nous honorait de son amitié. Nous sommes sûrs d'être vos interprètes, à vous tous qui l'avez connu, en disant que personne n'a jamais laissé de regrets plus sincères, et en payant un juste tribut d'éloges à sa mémoire.

Aux termes de l'article 20 des statuts les deux censeurs restants avaient à procéder à la nomination provisoire d'un troisième. Nous avons choisi M. Drouin, notre ancien collègue au tribunal de commerce de la Seine, qui en est aujourd'hui président par les suffrages de la plupart d'entre vous; vous le connaissez tous, il appartient depuis longtemps au Comptoir dont il était membre du Conseil d'escompte, nous espérons que vous voudrez bien confirmer sa nomination.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUN 1868 (du 15)... 13 jours ouvrables.....	49 421	42,136,794 49
JUILLET..... 27 — .....	92,654	72,649,198 67
AOUT..... 25 — .....	88,509	69,662,706 81
SEPTEMBRE..... 26 — .....	94,062	86,520,982 20
OCTOBRE..... 27 — .....	99,261	73,323,615 62
NOVEMBRE..... 25 — .....	95,945	67,232,203 83
DÉCEMBRE..... 26 — .....	106,614	97,357,588 15
JANVIER 1869..... 26 — .....	91,815	68,400,158 16
FÉVRIER..... 24 — .....	84,997	58,049,490 39
MARS..... 27 — .....	91,904	70,433,932 15
AVRIL..... 26 — .....	97,252	91,839,037 52
MAI..... 26 — .....	98,450	78,762,967 64
JUN au 15..... 13 — .....	44,185	32,015,507 71
<u>311 jours ouvrables.</u>	<u>1133,069</u>	<u>908,384,183 34</u>
Moyenne des effets.....		800 45
Moyenne des escomptes par jour.....		2,920,849 45

2° ESCOMPTE DES EFFETS

ACCOMPAGNÉS DE RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.

DATES.	EFFETS.	SOMMES.
JUN 1868 (du 15)... 13 jours ouvrables.....	84	429,925 »
JUILLET..... 27 — .....	128	636,295 »
AOUT..... 25 — .....	169	698,550 »
SEPTEMBRE..... 26 — .....	146	793,810 »
OCTOBRE..... 27 — .....	171	1,184,240 »
NOVEMBRE..... 25 — .....	150	802,260 »
DÉCEMBRE..... 26 — .....	197	1,183,870 »
JANVIER 1869..... 26 — .....	142	962,435 »
FÉVRIER..... 24 — .....	135	836,120 »
MARS..... 27 — .....	163	883,765 »
AVRIL..... 26 — .....	129	557,310 »
MAI..... 26 — .....	142	823,320 »
JUN au 15..... 13 — .....	68	401,100 »
<u>311 jours ouvrables.</u>	<u>1,824</u>	<u>10,193,000 »</u>
Moyenne des escomptes par mois.....		849,416 70

3° ENCAISSEMENT DES EFFETS  
SUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUIN 1868 (du 15)	13 jours ouvrables	44,194	4,032,506 59
JUILLET	27	26,045	9,689,463 41
AOUT	25	23,445	7,756,475 94
SEPTEMBRE	26	23,227	8,460,250 65
OCTOBRE	27	24,701	8,347,894 22
NOVEMBRE	25	26,805	9,225,537 21
DÉCEMBRE	26	21,777	9,993,353 74
JANVIER 1869	26	26,169	8,985,341 43
FÉVRIER	24	26,634	8,441,017 51
MARS	27	25,177	8,469,575 91
AVRIL	26	26,053	8,993,531 88
MAI	26	24,461	7,761,234 93
JUIN au 15	13	10,461	3,857,662 75
311 jours ouvrables.		306,149	103,923,815 87
Moyenne des effets			339 45
Moyenne par jour des effets remis à l'encaissement			334,160 30

4° ESCOMPTE DE VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

DATES.		EFFETS.	SOMMES.
JUIN 1868	13 jours ouvrables	1,248	9,739,029 36
JUILLET	27	3,017	31,209,540 96
AOUT	25	2,550	33,444,398 09
SEPTEMBRE	26	2,228	31,178,714 68
OCTOBRE	27	3,310	34,959,420 50
NOVEMBRE	25	2,330	20,550,793 74
DÉCEMBRE	26	2,324	24,740,729 26
JANVIER 1869	26	2,181	16,234,638 26
FÉVRIER	24	2,519	26,614,162 06
MARS	27	2,466	27,331,902 52
AVRIL	26	2,667	36,207,424 38
MAI	26	3,064	43,333,131 88
JUIN au 15	13	1,260	14,228,688 51
311 jours ouvrables.		31,164	348,769,574 20
Moyenne des escomptes par jour			1,121,445 55

5° AVANCES SUR EFFETS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES.

DATES.	SOMMES.
JUIN 1868 (du 15)	541,510 »
JUILLET	1,301,799 95
AOUT	1,784,220 »
SEPTEMBRE	1,110,400 »
OCTOBRE	1,703,050 »
NOVEMBRE	1,228,050 »
DÉCEMBRE	1,389,800 »
JANVIER 1869	1,978,900 »
FÉVRIER	1,417,700 »
MARS	1,785,531 25
AVRIL	2,059,835 60
MAI	2,036,749 50
JUIN au 15	952,416 15
	19,289,962 45
Moyenne des avances par mois	1,607,496 87

6° ACCEPTATIONS ET CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS.

DATES.	SOMMES.
JUIN 1868 (du 15)	1,130,353 26
JUILLET	2,013,575 65
AOUT	24,609,570 20
SEPTEMBRE	4,623,855 95
OCTOBRE	2,391,049 32
NOVEMBRE	1,520,666 44
DÉCEMBRE	3,968,989 45
JANVIER 1869	2,183,484 40
FÉVRIER	1,897,338 90
MARS	2,360,752 98
AVRIL	2,734,488 54
MAI	2,031,418 37
JUIN au 15	2,045,836 24
	55,511,179 70
Moyenne des crédits par mois	4,625,931 64

CAISSE.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Solde au 15 juin 1863.....	4,448,174 61	
JUIN 1863.....	47,825,912 63	45,252,465 74
JUILLET.....	97,302,919 32	97,159,680 40
AOUT.....	102,503,292 56	102,532,940 70
SEPTEMBRE.....	91,415,211 72	89,896,856 44
OCTOBRE.....	107,026,117 49	109,967,238 08
NOVEMBRE.....	91,109,417 03	87,157,080 03
DÉCEMBRE.....	106,398,013 04	111,139,332 54
JANVIER 1869.....	89,668,111 70	84,684,617 02
FÉVRIER.....	114,035,398 61	116,562,324 77
MARS.....	125,482,904 74	125,913,135 91
AVRIL.....	159,907,963 31	157,320,845 20
MAI.....	162,312,057 46	163,483,045 50
JUIN au 15.....	77,182,653 72	79,183,758 04
Solde au 15 juin 1869.....	1,436,618,148 53	1,436,618,148 53
Moyenne des paiements par mois.....		119,371,110 09

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

	ENTRÉES.	SORTIES.
Solde au 15 juin 1868.....		69,046,122 12
JUIN.....	8,870,127 44	8,797,522 61
JUILLET.....	20,938,665 57	23,392,714 78
AOUT.....	63,373,544 08	60,448,529 01
SEPTEMBRE.....	25,459,291 53	18,362,006 03
OCTOBRE.....	19,532,503 76	23,824,162 72
NOVEMBRE.....	22,957,151 66	19,379,020 76
DÉCEMBRE.....	20,702,573 41	20,753,879 60
JANVIER 1869.....	20,158,894 85	22,560,722 56
FÉVRIER.....	32,829,015 26	31,058,339 66
MARS.....	35,039,549 50	35,026,399 52
AVRIL.....	27,439,367 98	26,259,500 36
MAI.....	27,763,085 52	22,910,173 30
JUIN au 15.....	21,052,004 04	18,209,809 93
Solde au 15 juin 1869.....	346,345,774 60	405,158,062 96
Moyenne des versements par mois.....	58,813,188 36	28,862,147 93

ÉTAT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS.

Exercice 1867-1868 comparé avec l'Exercice 1868-1869.

DATES.	ESCOMPTE SUR BORDUREAUX. EFFETS DE COMMERCE.				ESCOMPTE SUR RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.				ESCOMPTE AUX CORRESPONDANTS DE PROVINCE.				ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.				VALEURS À L'ENCAISSEMENT.				TOTALS DES ESCOMPTE ET DES ENCAISSEMENTS.				AVANCES SUR FONDS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES.		ACCEPTATIONS ET CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS.		OPÉRATIONS SUR PLACE DE NOS AGENCES EN FRANCE.				OPÉRATIONS SUR PLACE DE NOS AGENCES DANS LES COLONIES FRANÇAISES ET À L'ÉTRANGER.				SOUSCRIPTIONS, VENTES ET ACHATS DE FONDS PUBLICS.		TOTALS GÉNÉRAUX.					
	EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.	EXERCICE 1868-1869.	EXERCICE 1867-1868.	EXERCICE 1868-1869.	TOTAL DES OPÉRATIONS 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.		TOTAL DES OPÉRATIONS 1868-1869.		EXERCICE 1867-1868.	EXERCICE 1868-1869.	EXERCICE 1867-1868.	EXERCICE 1868-1869.								
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Sommes.	Sommes.	Opérations locales.	Tirages sur France et sur l'étranger.	Opérations locales.	Tirages sur France.	Tirages sur l'étranger.	Sommes.	Opérations locales.	Tirages sur France.	Tirages sur l'étranger.	Sommes.	Sommes.	Sommes.	Sommes.									
Juin (du 15).....			9,804	9,732,431 93			84	429,925			33,617	32,404,662 56			1,248	9,739,029 36			14,194	4,032,506 59			64,947	56,338,235 44			541,510			1,130,353 26	3,344,111 78	113,191 22	3,457,303			27,752,568	1,099,988 42	7,339,125	36,191,681 42			623,086 60		98,282,189 72
JUILLET.....	17,573	12,966,287 42	16,500	10,361,586 95	155	807,885	138	636,295	81,348	56,221,541 39	76,154	62,287,611 72	3,232	26,275,549 67	3,017	30,209,510 96	26,842	8,512,197 59	26,045	9,989,463 41	129,150	104,783,461 07	121,844	113,184,498 04	5,270,634 50	1,301,799 95	7,087,943 93	2,013,375 65	12,943,465 38	679,148 60	13,622,613 98	42,858,224 08	53,505,136	2,199,576 84	14,678,250	72,383,362 84			2,199,955 15	161,377,681 40	204,705,605 61			
AOUT.....	17,012	23,251,775 80	14,739	7,598,488 27	233	847,970	169	698,530	78,403	58,640,370 57	73,770	62,064,218 54	3,251	27,963,857 64	2,550	33,444,398 09	25,482	9,236,693 13	23,445	7,756,475 94	124,411	119,940,669 14	114,673	111,562,130 81	4,556,849 80	1,784,220	3,466,552 24	24,609,570 20	15,947,891 27	420,780 63	16,368,677 90	59,417,265 48	80,233,261	1,723,546 17	12,061,200	94,918,007 17	40,851,282 37	1,789,733 90	226,331,666 17	251,032,340 01				
SEPTEMBRE.....	17,706	30,033,608 79	14,498	6,368,359 72	138	721,690	146	793,810	78,852	58,772,804 65	79,564	80,152,622 48	3,807	37,446,259 87	2,228	31,178,714 68	23,139	8,025,794 30	23,227	8,463,250 63	123,732	135,000,157 61	119,663	126,953,757 53	1,161,775	1,110,400	2,487,592 29	4,623,855 95	16,069,635 86	1,162,263 25	17,232,261 11	62,170,990 76	100,454,695	1,492,263 73	14,478,475	116,425,433 73	21,882,773 40	1,941,588 20	223,677,477 66	268,287,296 92				
OCTOBRE.....	18,219	20,426,069 52	16,752	9,635,599 30	124	627,515	171	1,184,240	84,369	62,083,629 54	82,509	63,688,016 32	2,757	19,809,150 31	3,310	34,930,420 50	25,644	9,598,706 44	24,701	8,347,894 22	131,113	112,345,070 81	127,443	117,815,470 34	4,443,361 93	1,703,050	5,677,919 51	2,391,049 32	17,991,277 17	1,159,473 91	19,150,751 08	69,005,209 35	108,860,036	1,377,509 37	13,355,325	123,592,770 37	10,675,059 10	1,106,760 05	200,420,387 53	265,759,551 16				
NOVEMBRE.....	17,086	11,509,569 67	16,274	6,774,811 20	209	967,060	150	802,260	83,227	58,395,414 94	79,671	63,457,392 63	2,489	14,918,770 86	2,330	20,559,793 74	26,504	9,370,951 24	26,805	9,225,537 21	129,515	95,161,757 71	125,230	97,810,794 78	1,449,473	1,228,050	1,749,496 33	1,520,666 44	17,740,668 87	764,264 53	18,504,933 40	63,683,839 06	69,996,558	1,514,751 21	9,075,925	83,587,214 21	4,135,349 43	1,426,499 60	170,904,924 71	201,078,158 43				
DÉCEMBRE.....	17,820	13,954,055 27	17,341	14,226,649 22	162	949,435	197	1,183,870	86,343	58,895,657 72	89,303	83,130,938 93	2,945	24,040,516 92	2,324	24,740,729 26	26,683	8,298,874 03	28,777	9,993,353 74	133,953	106,138,538 94	137,912	133,275,541 13	1,394,500	1,389,800	2,152,567 06	5,968,989 45	19,924,758 81	2,010,384 21	21,535,143 02	61,642,023 86	67,193,543	2,073,352 20	15,516,573	84,783,470 20	2,466,594 70	2,210,570 63	178,576,719 26	249,163,514 47				
JANVIER.....	17,264	13,758,859 87	15,309	7,756,813 82	148	686,490	192	992,435	80,807	59,454,390 10	76,506	63,643,344 34	2,857	23,326,320 81	2,181	16,234,638 26	26,856	8,876,778 57	26,169	8,985,344 13	127,932	106,102,739 33	120,307	94,582,572 53	1,063,250	1,978,900	5,213,847 26	2,183,484 40	16,263,680 53	1,142,592 40	17,406,272 93	56,583,450 59	47,688,419	1,925,660 85	10,371,750	59,983,829 85	4,920,087 30	1,876,200 35	178,695,684 74	178,013,260 08				
FÉVRIER.....	15,644	14,323,394 84	13,563	9,067,332 61	131	573,590	135	836,120	75,446	60,262,183 22	71,434	48,982,157 78	2,264	16,714,940 25	2,519	26,611,162 06	27,632	8,637,980 60	26,634	8,441,017 51	124,117	100,532,088 91	114,283	93,937,789 96	1,887,050	1,417,700	2,224,821 04	1,897,338 90	24,242,699 79	1,028,207 68	25,270,907 47	63,657,310 72	54,367,053	1,763,420 49	8,446,650	65,577,123 19	6,542,845 75	1,625,090 20	179,299,921 79	189,725,949 72				
MARS.....	16,270	20,565,599 24	14,260	13,944,973 75	185	1,012,100	163	883,765	78,171	58,375,991 23	77,644	56,488,958 40	3,358	35,687,428 86	2,466	27,331,902 52	26,474	8,069,787 06	25,177	8,469,575 91	124,458	123,710,906 39	119,710	107,119,475 58	1,075,835	1,783,331 25	1,405,399 63	2,360,752 98	28,261,406 24	1,769,998 36	30,031,404 60	59,333,464 82	47,743,426	1,223,782 69	11,967,275	60,934,483 69	19,904,870 33	1,443,310 53	210,042,498 53	203,674,658 65				
AVRIL.....	17,313	16,083,605 12	16,881	22,443,711 65	132	695,485	129	557,310	75,977	56,500,309 53	80,371	69,395,325 87	2,673	28,937,944 62	2,667	36,207,424 38	22,648	7,992,868 09	26,053	8,903,531 88	118,773	110,210,212 36	126,101	137,307,303 78	947,580	2,059,335 60	3,420,810 05	2,734,488 54	26,463,705	1,664,456 50	28,130,161 50	59,042,965 33	63,086,416	956,599 41	12,282,525	76,325,540 41	6,876,008	45,139,566 50	185,619,256 49	291,596,896 33				
MAI.....	15,226	6,623,505 72	16,402	12,712,820 21	172	762,420	142	823,320	78,342	60,508,345 14	82,048	66,050,147 43	2,387	31,244,548 45	3,064	43,333,131 88	24,483	7,874,896 28	24,461	7,761,234 93	120,780	107,010,715 39	126,117	130,680,654 45	1,921,920	2,036,749 50	2,312,453 45	2,031,418 37	27,739,107 92	1,892,032 11	29,631,160 03	77,361,122 22	51,403,036	1,710,533 12	15,047,325	68,160,896 12	1,988,599 60	34,415,063 07	196,672,968 03	266,955,944 54				
JUIN (au 15).....	5,450	3,876,286 77	5,703	2,927,389 71	75	434,570	68	401,100	37,582	48,393,689 51	38,482	29,088,118	1,040	10,154,160 32	1,260	14,228,688 51	9,743	3,382,024 26	10,461	3,837,662 75	53,893	66,240,730 86	55,974	50,502,958 97	564,250	952,416 15	810,629 63	2,045,836 24	13,193,922 74	976,180 83	14,170,103 57	97,748,026 63	73,097,520	628,006 13	5,272,900	79,028,426 13	46,917 35	5,875,470 30	167,941,964 57	152,575,211 36				
	192,643	187,372,609 03	187,996	133,550,668 34	1,864	9,086,210	1,824	10,193,000	918,837	696,504,327 54	947,073	774,833,515	33,350	296,516,348 58	31,164	348,769,574 20	292,130	97,897,553 59	306,149	103,923,845 87	1,438,824	1,287,377,048 74	1,474,206	1,371,270,603 41	19,638,201 25	19,289,962 45	38,040,032 42	55,511,179 70	239,728,391 36	14,783,202 23	254,511,693 59	774,593,893 90	847,381,647	19,719,392 33	151,793,200	1,018,894,239 33	120,290,887 35	101,672,895 12	2,279,561,150 88</					

PROFITS ET PERTES

PORTEFEUILLES.

PARIS.				PROVINCE.				ÉTRANGER.			
ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.		ENTRÉES.		SORTIES.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
18 868	54 994 602 01	19 883	23 074 673 74	44 533	34 670 838 12	49 686	22 781 938 32	1 491	26 069 441 43	30 721	334 986 578 31
18 868	23 302 663 88	33 251	39 771 882 19	84 105	22 296 360 20	87 103	40 730 380 03	1 248	97 739 029 36	3 193	30 362 471 14
33 808	41 131 098 13	33 697	43 328 713 04	84 827	41 823 838 93	80 141	39 371 736 03	3 017	30 209 340 96	3 193	30 362 471 14
33 199	57 628 931 24	33 538	58 498 796 21	79 308	40 288 801 51	81 079	41 888 843 54	2 350	33 444 398 09	2 461	26 578 182 23
35 179	57 079 283 33	36 101	42 199 060 12	82 256	38 693 739 50	81 079	41 888 843 54	2 350	33 444 398 09	2 461	26 578 182 23
36 884	42 022 334 93	36 698	39 146 977 12	87 149	40 833 214 91	84 282	41 183 817 39	2 350	33 444 398 09	2 461	26 578 182 23
33 574	37 382 048 05	33 833	39 905 408 63	80 326	39 677 932 99	86 562	39 886 071 31	2 350	33 444 398 09	2 461	26 578 182 23
32 869	62 425 365 34	32 869	62 425 365 34	89 775	46 109 246 53	91 944	41 571 436 09	2 350	33 444 398 09	2 461	26 578 182 23
30 983	33 925 509 42	33 491	37 259 083 86	80 783	33 371 118 48	86 029	37 088 012 60	2 181	24 740 729 26	2 310	24 686 330 93
33 748	41 642 183 82	33 346	40 386 212 11	82 426	38 145 087 24	84 512	37 448 193 23	2 519	26 611 162 06	2 304	29 428 021 28
37 951	59 401 246 67	36 837	37 487 970 96	88 483	41 898 632 73	83 001	37 914 979 23	2 416	27 331 902 39	2 388	24 965 651 69
33 699	44 911 544 37	36 768	39 687 038 80	87 424	42 433 978 20	84 181	40 328 896 84	3 064	43 333 131 88	2 637	37 374 016 86
14 911	16 447 498 83	13 816	21 070 332 13	39 391	19 826 771 63	37 093	18 424 163 98	1 200	14 228 688 31	1 190	8 914 324 39
432 129	591 922 433 98	416 533	514 731 893 30	1 074 336	517 244 023 36	1 020 110	478 247 437 42	32 635	374 839 015 63	30 721	334 986 578 31
432 129	591 922 433 98	432 129	591 922 433 98	1 074 336	517 244 023 36	1 074 336	517 244 023 36	32 635	374 839 015 63	30 721	334 986 578 31
Solde au 15 juin 1868				Solde au 15 juin 1868				Solde au 15 juin 1868			
18 868		23 302 663 88		44 533		34 670 838 12		49 686		22 781 938 32	
33 808		41 131 098 13		84 105		22 296 360 20		87 103		40 730 380 03	
33 199		57 628 931 24		84 827		41 823 838 93		80 141		39 371 736 03	
35 179		57 079 283 33		79 308		40 288 801 51		81 079		41 888 843 54	
36 884		42 022 334 93		82 256		38 693 739 50		81 079		41 888 843 54	
33 574		37 382 048 05		87 149		40 833 214 91		84 282		41 183 817 39	
32 869		62 425 365 34		80 326		39 677 932 99		86 562		39 886 071 31	
30 983		33 925 509 42		89 775		46 109 246 53		91 944		41 571 436 09	
33 748		41 642 183 82		80 783		33 371 118 48		86 029		37 088 012 60	
37 951		59 401 246 67		82 426		38 145 087 24		84 512		37 448 193 23	
33 699		44 911 544 37		88 483		41 898 632 73		83 001		37 914 979 23	
14 911		16 447 498 83		87 424		42 433 978 20		37 093		18 424 163 98	
432 129		591 922 433 98		39 391		19 826 771 63		37 093		18 424 163 98	
Solde au 15 juin 1869				Solde au 15 juin 1869				Solde au 15 juin 1869			
432 129		591 922 433 98		1 074 336		517 244 023 36		1 074 336		517 244 023 36	

RÉCAPITULATION.

	ENTRÉES.		SORTIES.		EFFETS A RENDRE en Portefeuille.	EFFETS EN CIRCULATION avec l'endossement du Comptoir.	TOTALX.
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
Solde au 15 juin 1868	64 914	112 734 871 36	70 518	56 133 782 96	112 939 344 04	61 608 313 76	174 607 657 80
Janvier 1868	121 652	113 484 498 04	121 652	111 065 333 36	113 038 508 72	66 072 957 53	181 131 466 25
Février	115 637	111 562 130 84	116 299	109 578 631 30	117 312 008 26	68 668 549 98	186 010 538 24
Mars	119 663	126 933 757 33	118 632	125 897 338 01	118 398 427 78	68 324 529 03	186 722 956 81
Avril	127 443	117 815 170 34	123 699	121 404 446 50	114 812 151 62	79 419 794 95	194 231 916 57
Mai	125 230	97 810 794 15	132 605	95 703 434 95	116 919 811 43	81 640 857 97	198 560 669 42
Juin au 15	137 932	133 275 541 15	133 693	126 143 475 67	123 473 672 04	88 092 232 32	211 563 904 36
Janvier 1869	120 307	94 382 372 53	120 307	93 448 180 70	123 296 868 78	69 807 738 73	186 094 307 53
Février	114 985	53 851 789 96	120 922	106 602 245 69	117 691 512 73	75 124 092 95	187 746 716 70
Mars	119 710	107 119 173 38	130 346	99 801 817 85	117 839 170 33	53 443 005 72	171 288 176 40
Avril	126 101	137 307 303 78	127 465	134 576 034 61	120 370 439 33	66 330 814 38	187 321 283 93
Mai	126 117	130 680 653 43	123 772	124 205 166 31	126 843 927 69	79 081 246 08	205 927 173 77
Juin au 15	53 762	30 392 938 97	54 100	48 409 620 72	128 939 263 94	80 671 440 02	209 610 765 96
Solde au 15 juin 1869	1 359 130	1 484 005 474 97	1 476 433	1 353 666 320 03	1 353 666 320 03	1 283 939 268 34	2 637 605 588 37
	1 359 130	1 484 005 474 97	62 697	1 484 005 474 97	1 353 666 320 03	1 283 939 268 34	2 637 605 588 37

Du 15 juin au 15 décembre 1868.

Solde au 15 juin 1868.....		334,313	74		
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	343,496	87	5,851,029 72	
	sur les négociations et opérations diverses...	629,606	87		
	sur les remises à encaisser.....	119,742	11		
	sur les comptes courants.....	1,279,033	18		
	sur les Agences en France.....	33,077	72		
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies.	2,733,552	30		
	sur les valeurs étrangères.....	253,021	90		
Contentieux.....	sur les avances sur effets publics.....	82,396	66	3,479,787 91	
	sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	5,860	30		
	entrées sur le contentieux des exercices clos...	91,027	83		
	A DÉDUIRE :				
	solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	54,059	76		36,928 07
	sur les réescomptes à la Banque de France...	18,520	46		
	sur les négociations et opérations diverses...	126,389	63		
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les comptes courants.....	478,043	73	1,428,358 64	
	sur les comptes d'espèces.....	805,404	80		
					2,420,678 48
Frais généraux.....	Appointements.....	521,623	44	706,486 54	
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	36,972	53		
	Divers.....	127,890	55		
Réescompte du portefeuille au 15 décembre 1868.....		285,833	30		
Solde.....		3,430,351	24		
A DÉDUIRE :					
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	50,000	»	70,000 »	
	à la Caisse de prévoyance.....	20,000	»		
Bénéfice net.....		3,360,351	24		
RÉPARTITION :					
Intérêts statutaires, 2 0/0.....	1,600,000 <sup>f</sup>	21 Fr.....	3,360,000	»	
Dividende supplémentaire, 2 1/3.....	1,760,000				
A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....			351	24	
Somme égale.....			3,360,351	24	

Du 15 décembre 1868 au 15 juin 1869.

Solde au 15 décembre 1868.....		286,184	54	
Intérêts, changes et commissions perçus	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	423,861	38	5,904,217 43
	sur les négociations et opérations diverses....	981,729	09	
	sur les remises à encaisser.....	130,651	64	
	sur les comptes courants.....	1,530,381	81	
	sur les Agences en France.....	104,383	17	
	sur les Agences à l'étranger et dans les colonies.	1,399,235	87	
	sur les valeurs étrangères.....	898,403	80	
Intérêts, changes, commissions et pertes payés	sur les avances sur effets publics.....	139,685	53	5,618,032 89
	sur les valeurs en dépôt (droits de garde).....	9,700	60	
	sur les réescomptes à la Banque de France...	8,322	57	
	sur les négociations et opérations diverses....	109,971	61	
	sur les comptes courants.....	553,163	71	
	sur les comptes d'espèces.....	752,590	94	
Frais généraux.....	Appointements.....	532,692	82	722,915 47
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	63,117	85	
	Divers.....	127,104	80	
Réescompte du portefeuille au 15 juin 1869.....		376,193	95	
Solde.....		3,331,059	18	
A DÉDUIRE :				
Prélèvement pour l'extinction du contentieux.	Solde des effets tombés en souffrance pendant le semestre.....	109,106	75	61,832 65
	Entrées sur le contentieux des exercices clos...	47,274	10	
Prélèvement applicable	à la gratification des employés.....	50,000	»	70,000 »
	à la Caisse de prévoyance.....	20,000	»	
Bénéfice net.....		3,249,226	53	
RÉPARTITION :				
Intérêts statutaires, 2 0/0.....	1,600,000 <sup>f</sup>	20 Fr.....	3,200,000	»
Dividende supplémentaire, 2 0/0.....	1,600,000			
A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....			49,226	53
Somme égale.....			3,249,226	53

BILAN AU 15 JUILLET 1868.

ACTIF.		PASSIF.	
Caisse.....	{ Espèces en caisse..... 4,164,827 46 Espèces à la Banque..... 4,475,901 57 }	8,640,729 03	Capital..... 80,000,000 »
Matières d'or et d'argent.....	85,996 67		Réserve..... 20,000,000 »
Portefeuille..	{ Paris..... 50,190,540 68 Province..... 38,896,587 94 Étranger..... 39,852,137 32 }	128,939,265 94	Comptes courants d'espèces..... 58,815,779 30
Agences en France.....	6,943,060 46		Comptes courants d'escompte..... 2,520,373 63
Agences dans les colonies.....	8,973,821 22	86,428,907 37	Effets remis à l'encaissement { par divers..... 21,755,745 99 par faillites du Tribunal de commerce..... 142,777 75 }
Agences à l'étranger.....	70,512,025 89		21,898,523 74
Avances sur effets publics et actions diverses.....	3,315,095 83		Comptes courants créditeurs. { Comptes de province.... 10,701,746 41 Comptes de l'étranger.... 51,448,269 25 Comptes d'ordre..... 4,467,317 07 }
Crédits sur nantissements.....	» »		66,617,332 73
Comptes courants débiteurs. { Comptes de province.... 13,344,850 57 Comptes de l'étranger.... 7,861,472 50 Comptes d'ordre..... 8,693,128 76 }	29,899,451 83		Acceptations et effets à payer..... 6,378,771 10
Effets en souffrance. Exercices clos. Mém.....	1 »		Dividendes à payer. { Semestres arriérés..... 115,675 42 Dividende du 15 juin 1869. 3,200,000 » }
Immeubles.....	2,662,428 51		3,315,675 42
	259,971,876 40		Profits et Pertes. { Réescompte du portefeuille. 376,193 95 Solde non réparti..... 49,226 53 }
			425,420 48
			259,971,876 40

ÉTAT COMPARATIF DES QUATRE DERNIERS EXERCICES.

MONTANT DES OPÉRATIONS.							
EXERCICE 1865-1866.		EXERCICE 1866-1867.		EXERCICE 1867-1868.		EXERCICE 1868-1869.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
1,464,298	2,444,343,267 »	1,515,710	1,900,972,526 21	1,438,824	2,279,561,150 88	1,474,206	2,821,150,573 60
MOUVEMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.							
	EXERCICE 1865-1866.	EXERCICE 1866-1867.	EXERCICE 1867-1868.	EXERCICE 1868-1869.			
Montant des escomptes et commiss. divers.	11,891,028 65	9,650,968 75	10,589,138 60	11,755,247 15			
Montant des réescomptes et prélèvements divers.....	6,811,028 65	5,090,068 75	6,589,138 60	5,195,247 15			
Bénéfice réparti.....	5,080,000 »	4,560,000 »	4,000,000 »	6,560,000 »			
Montant des dividendes par action.....	63 50	57 »	50 »	41			

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 29 JUILLET 1869.

L'an 1869, le jeudi, 29 juillet, à deux heures de relevée, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales, conformément à l'article 35 des Statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle Herz, rue de la Victoire, 48, sous la présidence de M. H. Biesta, premier Directeur.

Étaient présents :

MM. PINARD, deuxième Directeur ;

BOISSAYE ,

BRASSAC ,

DU BOCHET ,

GILLET ,

LEGENDRE ,

LE VILLAIN ,

NIEL ,

OGERAU ,

POIRIER ,

BERTHIER ,

DROUIN ,

FORGET ,

Administrateurs ;

Censeurs.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président expose que, par des motifs qui seront expliqués dans le rapport du Conseil d'administration, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte ont été convoqués en Assemblée générale, par avis insérés dans les journaux d'annonces légales, pour le 8 juillet courant, à l'effet :

1° D'entendre la lecture du compte rendu des opérations du Comptoir pendant l'exercice 1868-1869, ainsi que du rapport des Censeurs, et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes ;

2° De procéder à la réélection ou au remplacement de trois Administrateurs sortants, MM. Cohin, Du Bochet et Ogerau, et d'un Censeur sortant, M. Forget, ainsi qu'au remplacement d'un Censeur démissionnaire, M. Lucy-Sédillot ;

Qu'aux termes de l'article 36 des Statuts les délibérations de l'Assemblée générale ne sont valables, dans une première réunion, qu'autant que cent Actionnaires au moins, non compris les Membres du Conseil d'administration et du Comité de censure, y ont participé, et que l'Assemblée réunit un sixième au moins du fonds social, soit 26,666 actions ;

Que le nombre des actions déposées dans le délai prescrit par le paragraphe 3 de l'article 33 des Statuts ayant été insuffisant, et la réunion convoquée pour le 8 juillet ne pouvant dès lors se constituer régulièrement, le Conseil d'administration a, par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales, et autres journaux politiques et industriels, les 21 juin et jours suivants, convoqué de nouveau les Actionnaires en Assemblée générale, pour aujourd'hui 29 juillet.

M. le Président termine cet exposé en faisant observer qu'aux termes du paragraphe 3 de l'article 37 des Statuts, les Membres présents à cette seconde réunion peuvent délibérer valablement, quels que soient leur nombre et celui

des actions possédées par eux, mais seulement sur les objets à l'ordre du jour de la première réunion.

M. le Président constate ensuite que 217 Actionnaires étrangers au Conseil d'administration et au Comité de censure ont signé la feuille de présence, et que les actions représentées s'élèvent à 10,977.

Les deux plus forts actionnaires présents, MM. Husson et Faure-Beaulieu, sont invités à prendre place au bureau, en qualité de scrutateurs.

Les fonctions de secrétaire sont remplies, conformément à l'article 39 des statuts, par M. Boissaye, membre et secrétaire du Conseil d'administration.

Le bureau étant ainsi composé, M. le Président donne lecture de l'article 38 des statuts, et de l'ordre du jour, tel qu'il a été arrêté par le Conseil d'administration sur la première convocation.

M. Boissaye, secrétaire, donne lecture du rapport du Conseil d'administration sur les opérations du Comptoir du 16 juin 1868 au 15 juin 1869.

M. Forget donne ensuite lecture du rapport du Comité de censure.

La lecture de ces deux rapports est écoutée avec attention.

Aucun Actionnaire ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'approbation des comptes de l'exercice 1868-1869.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

En conséquence le dividende afférent à l'exercice 1868-1869 est fixé à 41 francs par action, savoir : 21 francs pour le semestre du 16 juin au 15 décembre suivant, qui ont été payés le 1<sup>er</sup> février dernier, et 20 francs pour la période du 16 décembre au 15 juin 1869, qui seront payables à la caisse du Comptoir, à partir du 1<sup>er</sup> août prochain.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend voter les nominations

portées à l'ordre du jour par assis et levé, ou par voix de scrutin secret et individuel. M. le Président fait observer que ce dernier mode de votation est de droit, et qu'il y serait procédé si un Actionnaire en faisait la demande.

Aucun Actionnaire ne réclamant le scrutin secret, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Cohin, du Bochet et Ogerau.

Ces trois administrateurs sont réélus à l'unanimité.

M. Forget, censeur sortant, est également réélu à l'unanimité.

L'Assemblée, appelée ensuite à pourvoir au remplacement de M. Lucy-Sédillot, censeur décédé, ratifie à l'unanimité le choix fait par le Comité de censure et nomme en conséquence M. Drouin censeur du Comptoir.

Au moyen des nominations qui précèdent, le Conseil d'administration et le Comité de censure se trouvent composés ainsi qu'il suit :

Administrateurs : MM. Boissaye, Brassac, Callou, Cohin, Denière, Du Bochet, Gillet, Laveissière, Legendre, Le Villain, Niel, Ogerau, Payen, Poirier, Thomas.

Censeurs : MM. Berthier, Drouin, Forget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures et demie.

*Signé* : H. BIESTA, Directeur du Comptoir d'Escompte,  
Président.

HUSSON,  
FAURE-BEAULIEU, } Scrutateurs.  
BOISSAYE, Secrétaire.